

Le jour d'aujourd'hui appelle les élections pour le renouvellement annuel du bureau, mais à la suite d'observations présentées par M. de Marsy, la Société décide qu'elle ajournera ces élections jusqu'au moment où une solution aura été donnée à la demande en reconnaissance d'utilité publique actuellement formée.

M. le secrétaire donne lecture du projet de rédaction des nouveaux statuts établis en conformité des instructions données par le Conseil d'Etat pour la reconnaissance d'utilité publique.

A la suite d'une discussion à laquelle prennent part plusieurs des membres de la Société, les nouveaux statuts sont votés.

MM. Sorel et de Marsy sont désignés pour poursuivre auprès de qui de droit la reconnaissance d'utilité publique et autorisés à accepter les modifications qui pourraient être apportées à ces statuts par le Conseil d'Etat.

M. Laze, ingénieur-chimiste, donne lecture de la première partie du travail qu'il a entrepris sur l'analyse chimique des matériaux et des métaux employés dans l'antiquité et notamment à l'époque gallo-romaine dans notre pays.

Dans l'introduction, notre confrère expose les motifs qui l'ont porté à entreprendre cette étude, en s'appuyant notamment sur l'exemple de MM. Berthelot et Lauth :

« Lorsque nous comparons, dit-il, nos connaissances actuelles à celles qu'on possède chez les peuples de l'antiquité, nous voyons que, malgré notre orgueil de modernes, nous sommes loin d'avoir toujours fait des découvertes dans le sens exact du mot : combien de secrets et de tours de main que nous trouvons aujourd'hui, ne faisons-nous que retrouver après en avoir laissé sommeiller la formule pendant un laps de temps souvent très long qui se compte parfois en siècles, combien de données scientifiques déterminées aujourd'hui avec une précision que nous pensions n'avoir jamais été atteinte, nous constatons par une compréhension plus exacte des

vestiges qui nous sont restés, avoir été traités avec la dernière rigueur.

« Deux moyens sont mis à notre disposition dans notre investigation du passé, les uns consistant en recherches littéraires et compulsations des écrits que le temps a laissés parvenir jusqu'à nous, les autres, recherches scientifiques aux moyens de nos connaissances actuelles par l'analyse physique et chimique des débris matériels, derniers vestiges des anciens temps.

« Les recherches littéraires, comme celles demandent une connaissance profonde de la linguistique et des langues spéciales employées à l'époque, présentent souvent un caractère d'obscurité que la meilleure volonté ne permet pas d'éclaircir. Certes, il est du plus haut intérêt de compulsier le *Liber investigationis*, le *Testamentum* de Gêber, la *Maphæ clavícula*, etc., mais vous conviendrez que lorsqu'on tombe sur une formule analogue à celle-ci donnée par un philosophe du moyen âge : « Prends de quelque chose d'inconnu la quantité que tu voudras », il est fort difficile d'en tirer une conclusion. »

« Tout autres sont les recherches physico-chimiques : le poids et la mesure en eux-mêmes viennent d'une façon précise nous fixer sur ce qui a été fait, la balance impeccable nous guide et de l'inconnu nous passons au connu.

Après ces considérations générales, M. Laze présente les résultats qu'il a obtenus par l'analyse de la composition des tuiles romaines recueillies à Champigny et à la ville des Gaules et annonce qu'il poursuivra son travail sur les poteries fines, les enduits, les bronzes, etc.

M. Méresse, Canard et Cauchemez ajoutent quelques indications aux observations présentées par M. Laze.

M. Méresse communique une correspondance de M. Vincent, contrôleur des bâtiments du palais de Compiègne avec le baron Moumery intendant de la liste civile au sujet des objets d'art que renfermait le palais de Compiègne en